

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CCAS DU 2 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux Juin, à dix-huit heures, le CCAS légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Dannes sous la Présidence de Monsieur CARTON Olivier, maire, suite à la convocation qui a été adressée individuellement à chaque membre du CCAS le 26 Mai deux mille vingt-cinq.

Etaient présents :

CARTON Olivier
PUDWELL Karine
DEBRIS Peggy
LEPRETRE Pascal
FOURRIER Micheline
LEPRETRE Monique
LEFEBVRE Georges

Absents excusés :

HAMAISSIA Cindy
BEAUDLET Myriam
POMMELET Rodrigue
MAILLARD Edith

Il est procédé à la signature du procès-verbal de la réunion précédente.

I) AIDE ET SECOURS

1) – Aides

Dossier 1 :

Femme de 61 ans vit seule qui perçoit le RSA

Reste à vivre : -2€ 56

Cette personne reçoit mensuellement des bons d'aide sociale d'une valeur de 150 € 00.

Décision du CCAS à l'unanimité :

- Maintien des bons d'aide sociale de 150 € 00/mois (3 bons de 50 € 00, jusqu'août 2025 - Bons valables 2 mois)

Dossier 2 :

Femme de 58 ans vit seule qui perçoit le RSA

Reste à vivre : 278 € 48

Cette personne reçoit mensuellement des bons d'aide sociale d'une valeur de 30 € 00.

Décision du CCAS à l'unanimité :

- Maintien des bons d'aide sociale de 30 € 00/mois (jusqu'août 2025- Bons valables 2 mois)

NOUVELLE DEMANDE D'AIDE

Couple avec deux enfants
Difficultés financières

Reste à vivre : 617 € 57

- Décision du CCAS à 6 voix pour et 1 abstention : Aide exceptionnelle de 200 € 00 (4 bons de 50 € 00 - Bons valables 2 mois)

AIDES REMBOURSABLES

- Le 2 Juin 2025 : 578 € 83 – Validé à l'unanimité

II) COLIS DE NOEL

Monsieur le Président rappelle aux membres du CCAS que, chaque année, un colis ou des bons d'achat (au choix) sont offerts aux personnes âgées de plus de 65 ans à l'occasion de Noël.

Monsieur le Président propose de maintenir uniquement la distribution sous forme de colis et de supprimer la formule des bons d'achat.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, les membres du C.C.A.S. décident de supprimer la formule des bons d'achat et de ne conserver que la distribution de colis.

En ce qui concerne le vin voir auprès de Nicolas « Lecompte » pour un coffret vin.

Un petit mot sera distribué dans les boîtes aux lettres avec un coupon réponse.

III) REPAS DES AINES

Monsieur le Président rappelle aux membres du CCAS que le repas des aînés aura lieu le dimanche 16 novembre 2025 à 12h00.

Il propose d'ouvrir les inscriptions aux amis ou aux membres de la famille de plus de 65 ans (dans la limite des places disponibles), souhaitant participer à cet événement, moyennant une participation de 45 euros, incluant le repas, l'animation et un cadeau.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, les membres du CCAS décident d'ouvrir les inscriptions aux amis ou aux membres de la famille de plus de 65 ans (dans la limite des places disponibles), souhaitant participer à cet événement, moyennant une participation de 45 euros, incluant le repas, l'animation et un cadeau.

○ CADEAU

Monsieur le président rappelle aux Membres du CCAS qu'une proposition a été reçue pour la confection du cadeau pour le repas des aînés qui a lieu le Dimanche 16 Novembre 2025.

La proposition de l'atelier de Crinkayette

- Coffret bougie parfumée 70g et spray d'ambiance 30ml avec une étiquette personnalisée (logo commune de Dannes) sur la bougie au prix de 6 Euros la bougie.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, les membres du CCAS décident de retenir la proposition de l'atelier de Crinkayette.

VI) QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe les membres du CCAS qu'il a été contacté par téléphone par la Direction de l'Action Communale (DAC) de Boulogne-sur-Mer au sujet d'un couple d'administrés rencontrant plusieurs difficultés, notamment l'absence de moyen de transport (ils ne disposent plus de véhicule).

Il précise avoir missionné un agent afin de se rendre à leur domicile pour effectuer quelques courses et assurer un suivi régulier de leur situation.

L'agent en question prendra contact avec Monsieur le Président afin de le tenir informé de l'évolution de la situation.

